

# Aus dem Wirken der Privatschulen

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse**

Band (Jahr): **32 (1959-1960)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## AUS DEM WIRKEN DER PRIVATSCHULEN

Fédération suisse des associations de l'enseignement privé — Billet du secrétaire général

### *L'enseignement privé en Suède*

Il existe en Suède un nombre relativement faible d'écoles dirigées par des particuliers, ou par des organismes privés. Toutefois, pour ceux qui désirent cet enseignement, presque tous les degrés et catégories diverses d'enseignement existent. Les écoles privées recevant des enfants de l'âge scolaire obligatoire sont soumises au contrôle de l'Etat. Dans les autres cas, ce contrôle ne s'exerce que sur les établissements d'enseignement jouissant de subventions de l'Etat. Ajoutons que la plupart des établissements privés bénéficient actuellement de ces subventions.

On a coutume d'appeler écoles préparatoires les écoles privées recevant des enfants de l'âge scolaire obligatoire. Ces écoles n'existent maintenant plus guère que dans les grandes villes. Les autorités locales examinent la compétence du directeur de l'école et peuvent l'obliger à fermer son établissement si l'enseignement qui y est donné ne correspond pas à celui de l'école obligatoire. Dans certains cas, les notes données dans ces écoles préparatoires permettent, après autorisation spéciale, de passer les examens d'entrée dans toutes les matières. Il existe des écoles privées spécialisées, par exemple les écoles préparatoires pour les sourds.

Pour l'enseignement correspondant au premier et au deuxième cycles du second degré, les écoles privées sont plus nombreuses. Des 17 500 élèves qui passèrent le brevet en 1956, 300 appartenaient à des écoles privées autorisées à faire passer cet examen. Les chiffres correspondants pour le baccalauréat étaient de 6 600 et de 875. Ces écoles s'appellent

lycées privés et correspondent à tous les types d'écoles de l'Etat pour ce stade de l'enseignement. Elles répondent souvent à un réel besoin. Plusieurs d'entre elles sont des internats et présentent donc un intérêt tout particulier pour les enfants dont les parents séjournent à l'étranger ou qui désirent être suivis avec régularité pendant toute la durée de leurs études.

Les écoles professionnelles privées sont relativement nombreuses. Les matières d'enseignement les plus variées y sont représentées, entre autres le tissage et l'artisanat (pour hommes et femmes), les spécialités techniques, le commerce et les langues étrangères.

L'enseignement par correspondance a été introduit peu à peu comme une forme valable d'études à côté de l'enseignement direct et scolaire. Les grands instituts d'enseignement par correspondance (NKI à Stockholm et Hermods à Malmö) enseignent dans toutes les matières scolaires, aussi bien générales que pratiques et techniques. Pour préparer les élèves au brevet et au baccalauréat on a cherché à combiner l'enseignement oral direct avec l'enseignement par correspondance afin de concentrer le travail et d'accroître ainsi les chances des candidats à ces examens. On a adopté la même méthode pour certains cours pratiques nécessaires à ceux qui veulent devenir ingénieurs. L'enseignement par correspondance est également utilisé par les écoles primaires qui le combinent avec l'enseignement par la radio, là où l'on manque de professeurs d'anglais.

Le secrétaire général:  
*Emile Regard*

## SCHWEIZER UMSCHAU

### *Schulmaterialsammlung für Tunesien*

In der tunesischen Volksschule herrscht ein bedenklicher Mangel an Schreib- und Zeichnungsmaterial. Diese Tatsache hat das Schweizerische Hilfswerk für außereuropäische Gebiete bewogen, die Initiative für eine entsprechende Sammlung in den Schweizer Schulen zu ergreifen, und der Schweizerische Lehrerverein hat der Aktion das Patronat verliehen.

Vom 11. Mai bis zum 13. Juni 1959 sollen in der ganzen deutschen Schweiz die Schulkinder veranlaßt werden, ihren tunesischen Kameraden Gebrauchsmaterial für den Schulunterricht zu spen-

den. Auch die Lieferantenfirmen und die Schulmaterialverwaltungen werden nicht abseits stehen. Die Aktion kann aber nur dann zu vollem Erfolge führen, wenn die Lehrerschaft zur Mitarbeit bereit ist. So ergeht denn an alle Kolleginnen und Kollegen die herzliche Bitte, ihre Klassen auf die Sammlung aufmerksam zu machen, entsprechend zu orientieren und allenfalls das gesammelte Material klassen- oder schulhausweise an die Sammelstelle weiterzuleiten.

Die Sammlung erstreckt sich hauptsächlich auf folgendes Material: Bleistifte, *Farbstifte*, Radiergummi und anderes Zeichnungs- und Schreibmaterial, Lineale, Maßstäbe, Equerren, Zirkel, Hefte